

Leader 2014-2020

Comité de programmation du 11 Juin 2018

Le lundi 11 juin 2018 à 15h30, le Comité de programmation du GAL SCoT Caen-métropole s'est réuni à l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Caen la Mer (salle 719 – salle du Bureau communautaire) sous la Présidence de Monsieur PICARD.

Etaient présents :

Acteurs privés	Acteurs publics
Sylvie CORBEL (CAPEB)	Hubert PICARD (Vallées de l'Orne et de l'Odon)
Laure DREGE (CRESS)	Xavier PICHON (Val Es Dunes)
Christèle DREUX (URIOPSS)	Béatrice TURBATTE (Caen la Mer)
Annette DUJARDIN (ADMR)	Michel BANNIER (Vallées de l'Orne et de l'Odon)
André-Pierre HODIERNE (Dérailleurs)	Frédéric ANFROY (Calvados Habitat)
Joël RIHOUE (CPIE)	Frank JOUY (Cœur de Nacre)
Frédérique SALMON (Chambre d'agriculture)	Jean-Philippe MESNIL (GAL Sud Calvados)
Jean-Louis L'HOTELLIER (Familles Rurales)	Jean-Claude BRETEAU (Cingal-Suisse normande)
Aurélié PATIN (ADTR)	

Etaient excusés :

Acteurs privés	Acteurs publics
Sylvain COSSON (ARDES)	Olivier PAZ (Normandie Cabourg Pays d'Auge)
Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie)	Romain BAIL (Caen la Mer)
Laurence FRAS JULIEN (ADTR)	Paul CHANDELIER (Comité Départemental du Tourisme)
Emmanuelle HARDOUIN (UDOTSI)	Lynda LAHALLE (Conseillère régionale)
Frédérique SALMON (Chambre d'agriculture)	
Fabien TESSIER (CAUE)	

Etaient absents :

Acteurs privés	Acteurs publics
Jean-Claude LECLERE (ARPE)	
Hervé GIRARD (SOLIHA)	
Bruno DOSSEUR (Relais d'sciences)	
Magalie SCelles (Pôle TES)	

Vérification du double quorum :

9 membres du collège privé et 8 membres issus du collège public étaient présents. Au total, 17 membres sur 31 ont siégé au Comité.

Au moins la moitié des membres du Comité de programmation était présente et plus de la moitié des membres présents était issue du collège privé.

La règle du double quorum a été donc respectée.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte-rendu de la consultation écrite et point d'actualité
2. Présentation des projets pour avis d'opportunité
3. Point sur la maquette financière
4. Informations et questions diverses

1. Adoption du compte-rendu de la consultation écrite du mois d'avril et point d'actualité

Le compte-rendu du précédent comité de programmation a été adopté à l'unanimité.

Avant de procéder à la sélection des deux projets présentés aujourd'hui, Monsieur PICARD fait un point d'actualité de la situation des effectifs du service instructeur de la Région (3 renforts arrivés sur 4) et sur le logiciel Osiris et les paiements.

Le logiciel est livré, mais pas totalement opérationnel, notamment sur certaines fonctions de calcul, mais ce fait ne devrait pas impacter la mise en paiement des dossiers pour la fin de l'année 2018.

Des membres du comité s'inquiètent des retards cumulés tout au long de cette programmation et Monsieur LEGAREZ intervient en précisant que plusieurs Régions françaises constatent le même retard étant donné qu'Osiris est déployé au niveau national.

2. Présentation des projets pour avis d'opportunité

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT D'UNE BOITE A LIVRES DANS UNE CABINE TELEPHONIQUE ANGLAISE

Madame MASSON Véronique, Maire de Rosel, procède à la présentation du projet.

Le vote proposé aux membres du comité est de 7. Au cours des débats, l'aspect innovant du projet est mis en avant par plusieurs membres de l'assemblée qui soulignent également l'aspect "développement durable" du projet en réutilisant un objet symbolique tombé en désuétude.

Plusieurs membres du Comité jugent que les points proposés sur les aspects fondamentaux de LEADER, notamment l'aspect transférable du projet, mériteraient d'être augmentés. Ainsi, 2 points sont mis sur l'innovation portant la note finale à 8 sur 16.

Compte-rendu du Comité de programmation LEADER – Juin 2018

Mme TURBATTE étant élue de la Communauté Urbaine Caen la Mer, secteur Thue et Mue dont Rosel appartient, ne participe pas au vote.

Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable à l'unanimité des présents avec la note de 8/16.

INTITULE DU PROJET : AMENAGEMENT DU PARC PAYSAGER ET DES LIAISONS DOUCES POUR LA DESSERTE DU PARC DE LA VALLEE

M. CROTEAU Régis, Maire de Saint-Sylvain, intervient pour présenter le projet sur sa commune.

Des précisions sont demandées à propos de la maison médicale qui s'installera dans les services à proximité du Parc de la Vallée (PSLA ou pas). Un débat sur les maisons de santé et les PSLA suit les réponses de M. Croteau. Les discussions sont abrégées par M. PICARD qui rappelle que le projet sur lequel LEADER intervient consiste en l'aménagement des voies douces qu'amènent au parc et non pas en les services qui s'installent autour de ceci.

Le Comité demande si les voies douces rejoignent d'autres aménagements existant. Un parcours communal peut être emprunté, mais les voies douces permettront surtout à 350 habitants de rejoindre le gymnase et les autres équipements.

Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable à l'unanimité des présents avec la note de 11/16.

4. Point sur la maquette financière

Au cours de ce comité aucun dossier, n'a pu être programmé car le service instructeur instruit jusqu'en septembre uniquement des demandes de paiement.

Depuis le début de la programmation, 16 dossiers avec un montant total de 273 728,21€ ont été programmés, ce qui représente 12,45% de l'enveloppe LEADER du GAL SCoT Caen-Métropole.

5 de ces dossiers de **demande de paiement** ont déjà été envoyés à la Région pour instruction, 10 sont en cours de constitution pour un montant de 200 243,71 €. Si envoyés avant octobre 2018, ces dossiers pourront être payés et ainsi l'objectif de consommation de l'enveloppe du GAL peut être respecté.

8 dossiers de **demande de subvention** sont en cours d'instruction auprès des services de la Région avec un montant prévisionnel total de 154 051,31 €.

5. Informations et questions diverses

Dans les questions diverses, M. Anfroy (Calvados Habitat) présente l'avancement du projet passé en Comité le 27 mars 2017 L'Orée d'Argences, bâtiment à énergie positive.

Enfin, les dates des prochains comités de programmation sont définies pour les lundis **24 septembre** et **10 décembre**.



Hubert PICARD
Président du GAL SCoT Caen-Métropole